



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le mardi 20 mai 2025 — N° 211**

**Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy**

---



La séance est ouverte à 10 heures.

Moment de recueillement

## AFFAIRES DU JOUR

### Affaires prioritaires

#### *Crédits de l'Assemblée nationale*

Sur la motion de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, et conformément à l'article 286 du Règlement, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier les crédits budgétaires de l'Assemblée nationale pour l'exercice financier 2025-2026.

#### *Commission plénière*

Mme D'Amours, présidente de la commission plénière, informe la commission que la durée maximale de cette étude a été fixée à deux heures et que la répartition du temps de parole a été prévue comme suit : 20 minutes sont allouées à Mme la présidente pour ses remarques préliminaires; 50 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 29 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 9 minutes 40 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 8 minutes 20 secondes sont allouées au troisième groupe d'opposition; et 1 minute 30 secondes sont allouées à chacun des députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus.

La commission plénière entreprend l'étude des crédits de l'Assemblée nationale.

**20 mai 2025**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, les travaux de la commission plénière se poursuivent au-delà de 12 heures.

---

L'étude des crédits de l'Assemblée nationale étant terminée, M. Jacques (Mégantic), membre de la commission plénière, fait rapport à l'Assemblée.

À 12 h 10, Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 13 h 40.

---

Les travaux reprennent à 13 h 40.

---

## **AFFAIRES COURANTES**

### **Déclarations de députés**

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de rendre hommage aux bénévoles du Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement.

---

M. Benjamin (Viau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Marjorie Villefranche.

---

**20 mai 2025**

---

M. Martel (Nicolet-Bécancour) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean-Guy Hébert.

---

M. Marissal (Rosemont) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'organisme Foyer du monde.

---

Mme Dorismond (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de souligner la présence de jeunes parlementaires en herbe en visite à l'Assemblée nationale.

---

Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'organisme Baseball NDG.

---

Mme Roy (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 145<sup>e</sup> anniversaire de l'Exposition agricole de Calixa-Lavallée.

---

Mme Blanchette Vézina (Rimouski) fait une déclaration afin de rendre hommage à trois citoyens de la circonscription de Rimouski.

---

M. Carmant (Taillon) fait une déclaration afin de souligner le Mois de l'ouïe et de la communication.

---

**20 mai 2025**

---

M. Lafrenière (Vachon) fait une déclaration afin d'inviter la population à participer au Relais pour la vie.

---

Mme Lecours (Les Plaines) fait une déclaration afin de souligner le 80<sup>e</sup> anniversaire de l'entreprise Pied-Mont Dora.

---

Mme Biron (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration afin de féliciter les lauréats du Gala Les Pléiades de la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Lévis.

---

À 13 h 55, Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 14 h 08.

---

Moment de recueillement

20 mai 2025

---

### Présentation de projets de loi

Mme la présidente communique à l'Assemblée et dépose le rapport de la directrice de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 220 Loi concernant Joseph Paul-Émile Daniel Michel Marcil

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 2547-20250520)

M. St-Pierre Plamondon (Camille-Laurin) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 220, Loi concernant Joseph Paul-Émile Daniel Michel Marcil.

La motion est adoptée.

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 220 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission des institutions et que la ministre de l'Emploi soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

### Dépôts de documents

M. Girard, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel 2024 de l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec.

(Dépôt n° 2548-20250520)

20 mai 2025

---

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 257 concernant les départs dans l'ensemble du réseau de la santé au cours des six derniers mois, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 18 mars 2025 par M. Fortin (Pontiac);

(Dépôt n° 2549-20250520)

La réponse à la question écrite n° 278 concernant l'accès gratuit au nirsévimab pour les enfants vulnérables âgés de plus de 19 mois, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 9 avril 2025 par M. Marissal (Rosemont);

(Dépôt n° 2550-20250520)

La réponse à la question écrite n° 279 concernant la transformation numérique des modules d'enregistrement des ventes de certains commerçants, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 10 avril 2025 par Mme Zaga Mendez (Verdun);

(Dépôt n° 2551-20250520)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 27 mars 2025 par Mme Lecours (Les Plaines) concernant la révision de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal concernant la taxe sur l'immatriculation des véhicules.

(Dépôt n° 2552-20250520)

---

Mme la présidente dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par Mme Zaga Mendez (Verdun) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 21 mai 2025, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 2553-20250520)

20 mai 2025

---

### Dépôts de rapports de commissions

Mme la présidente dépose les rapports des commissions parlementaires qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 2025-2026 :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles;

(Dépôt n° 2554-20250520)

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire;

(Dépôt n° 2555-20250520)

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation;

(Dépôt n° 2556-20250520)

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail;

(Dépôt n° 2557-20250520)

Le rapport de la Commission des finances publiques;

(Dépôt n° 2558-20250520)

Le rapport de la Commission des institutions;

(Dépôt n° 2559-20250520)

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens;

(Dépôt n° 2560-20250520)

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux;

(Dépôt n° 2561-20250520)

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement.

(Dépôt n° 2562-20250520)

**20 mai 2025**

---

Mme Lecours (Les Plaines), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, les 23 et 24 avril ainsi que le 20 mai 2025, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 95, Loi favorisant l'équité dans l'accès aux services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés dispensés par les titulaires de permis.

(Dépôt n° 2563-20250520)

### **Dépôts de pétitions**

M. Zanetti (Jean-Lesage) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 588 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la révision du programme d'univers social au primaire.

(Dépôt n° 2564-20250520)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la présidente, M. Derraji, leader de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

20 mai 2025

---

**Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Champagne Jourdain, ministre de l'Emploi, conjointement avec M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) et M. Paradis (Jean-Talon), propose :

QUE l'Assemblée nationale dénonce les coupures unilatérales du gouvernement fédéral pour le financement des mesures et services d'emploi;

QU'elle prenne acte que les ententes de transferts sur le marché du travail ne prévoyant aucune formule d'indexation, cette décision a pour effet de ramener le niveau de financement à celui de 1997;

QU'elle souligne le fait que la majorité du financement alloué aux ententes de transfert relatives au marché du travail provient des cotisations des employés et des employeurs québécois à l'assurance-emploi;

QU'elle reconnaisse que ces coupures ont un effet sur l'aide offerte à la population et aux entreprises québécoises;

Enfin, qu'elle exige du gouvernement fédéral de rehausser le financement rendu disponible dans le cadre des ententes de transferts sur le marché du travail et qu'il respecte la compétence du Québec en matière de formation de la main-d'œuvre, la spécificité de son marché du travail et sa structure partenariale unique.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

20 mai 2025

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, conjointement avec M. Legault, premier ministre, Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage à madame Sophie Thibault, journaliste et cheffe d'antenne, à l'occasion de son départ à la retraite après 37 années passées au sein du réseau TVA;

QU'elle souligne ses qualités journalistiques et humaines, son souci pour la qualité de la langue française et sa grande capacité à vulgariser des enjeux complexes afin d'informer des générations de Québécoises et de Québécois;

QU'elle déclare que le parcours de Sophie Thibault, première femme en Amérique du Nord à être cheffe d'antenne en solo d'un grand bulletin de fin de soirée, fait d'elle une pionnière qui a ouvert la voie pour de nombreuses femmes et filles intéressées par le journalisme;

QU'elle rappelle que tout au long de sa carrière, elle a été un témoin de premier plan des grands moments de l'histoire du Québec;

QU'elle souligne les différentes dimensions de l'apport de Sophie Thibault à la société québécoise tant dans le milieu journalistique, littéraire, philanthropique et de la photographie;

QU'elle rappelle les nombreuses distinctions qui ont consacré l'excellence de sa carrière, au premier chef l'octroi du grade de Chevalière de l'Ordre national du Québec, le titre de Chevalière de l'Ordre de la Pléiade et les nombreux prix Artis remis pour la meilleure animatrice d'un bulletin de nouvelles;

QU'elle constate toute l'affection que lui portent les Québécoises et les Québécois, affection trouvant sa source dans son parcours personnel, professionnel et dans l'humanisme dont elle fait preuve au quotidien;

20 mai 2025

---

QU'enfin, l'Assemblée nationale lui témoigne la gratitude de la nation québécoise et lui souhaite une retraite alliant quiétude et longévité durant laquelle elle pourra se consacrer à une multitude de nouveaux projets.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Biron, ministre responsable de la Condition féminine, Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M. Paradis (Jean-Talon), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 23<sup>e</sup> édition de la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, ayant eu lieu le 17 mai 2025, une journée initiée par la Fondation Émergence en 2003, un organisme québécois;

QU'elle prenne acte de la montée préoccupante des discours haineux, des crimes motivés par la haine envers les personnes de la diversité sexuelle et de genre, ici, au Québec, comme ailleurs dans le monde;

QU'elle reconnaisse l'importance cruciale du rôle des alliés, qu'il s'agisse d'individus, d'institutions ou d'organisations, dans la création de milieux inclusifs, sécuritaires et respectueux des personnes de la diversité sexuelle et de genre;

QU'elle soutienne la campagne de sensibilisation grand public de la Fondation Émergence, ayant pour thème L'effet allié, visant à mettre en lumière, valoriser et mobiliser les alliés, dans un contexte de reculs des droits des personnes de la diversité sexuelle et de genre;

20 mai 2025

---

QU'elle invite la population québécoise à faire preuve de solidarité et à contribuer à « l'effet allié », où chaque geste posé en soutien aux personnes de la diversité sexuelle et de genre compte pour faire reculer la haine et faire avancer les droits;

QU'enfin elle réaffirme le statut du Québec comme leader en matière de lutte contre l'homophobie et la transphobie, ici, au Canada et à l'international.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 472 en annexe)

Pour : **101** Contre : **0** Abstention : **0**

---

M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, présente une motion concernant le prix de l'essence; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Chassin (Saint-Jérôme) présente une motion concernant la tarification du carbone; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

20 mai 2025

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 du Règlement et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission des finances publiques, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 100, Loi sur la négociation et la détermination des conditions de travail requérant une coordination nationale notamment dans les secteurs public et parapublic, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques le mercredi 21 mai 2025, après les avis touchant les travaux des commissions vers 11 h 15 à 13 h 05 et de 15 heures à 18 h 15, le jeudi 22 mai 2025, de 14 heures à 16 h 25 et le mardi 27 mai 2025, de 10 heures à 11 h 35;

QU'à cette fin, la Commission entende les organismes suivants :

Confédération des syndicats nationaux  
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec  
Centrale des syndicats du Québec  
Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux  
Fédération autonome de l'enseignement  
Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec  
Fédération des cégeps  
Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux  
Fédération des centres de services scolaires du Québec  
Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec  
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle, 1 minute 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

20 mai 2025

---

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 13 minutes 8 secondes pour l'opposition officielle, 4 minutes 23 secondes pour le deuxième groupe d'opposition;

QU'une suspension de 5 minutes soit prévue entre les échanges avec chaque organisme;

QUE la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 du Règlement et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission de la santé et des services sociaux, dans le cadre de l'étude du projet de loi n°106, Loi visant principalement à instaurer la responsabilité collective et l'imputabilité des médecins quant à l'amélioration de l'accès aux services médicaux, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques le mardi 27 mai 2025, de 10 heures à 11 h 50, après les avis touchant les travaux des commissions vers 15 h 15 à 17 h 40 et de 18 h 40 à 21 h 05, le mercredi 28 mai 2025, après les avis touchant les travaux des commissions vers 11 h 15 à 12 h 50 et de 15 heures à 18 h 15 et de 19 h 30 à 21 h 55 et le jeudi 29 mai 2025, après les avis touchant les travaux des commissions vers 11 h 15 à 12 h 50;

20 mai 2025

---

QU'à cette fin, la Commission entend les personnes et organismes suivants :

Fédération des médecins omnipraticiens du Québec  
Fédération des médecins spécialistes du Québec  
Collège des médecins du Québec  
Fédération médicale étudiante du Québec  
Fédération des médecins résidents du Québec  
Mme Mylaine Breton, professeure titulaire, département des sciences de la santé communautaire, Université de Sherbrooke  
Régie de l'assurance maladie du Québec  
Médecins québécois pour le régime public  
M. Pierre-Carl Michaud, professeur titulaire à HEC Montréal, titulaire de la chaire Jacques Parizeau en politiques économiques, vice-président du CIRANO  
Mme Mélanie Bourassa Forcier, professeure associée, Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et experte en droit et politiques de la santé  
Regroupement provincial des comités des usagers  
Conseil pour la protection des malades  
M. Alexandre Chagnon, président-directeur général de Vitrai  
M. Damien Contandriopoulos, Ph. D, professeur titulaire à l'école des sciences infirmières de l'Université de Victoria  
Mme Roxanne Borgès Da Silva, professeure titulaire et directrice du Département de gestion, d'évaluation et de politique de santé, École de santé publique de l'Université de Montréal  
Direction du GMF-U de Vaudreuil-Soulanges, soit Dre Alexandra Massicotte et Dre Virginie Dubuc  
Faculté de médecine de l'Université de Montréal, Faculté de médecine de l'Université Laval, Faculté de médecine de l'Université McGill et Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, conjointement  
Institut national d'excellence en santé et services sociaux  
Commissaire à la santé et au bien-être

20 mai 2025

---

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 36 secondes pour l'opposition officielle, 1 minute 12 secondes au deuxième groupe d'opposition, 1 minute 12 secondes pour le député indépendant;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle, 3 minutes 30 secondes pour le deuxième groupe d'opposition, 3 minutes 30 secondes pour le député indépendant;

QU'une suspension de 5 minutes soit prévue entre les échanges avec chaque personne et organisme;

QUE le ministre de la Santé soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 84, Loi sur l'intégration nationale;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 69, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives;

20 mai 2025

---

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 89, Loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out.

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 92, Loi modifiant diverses dispositions principalement dans le secteur financier.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 21 mai 2025, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Zaga Mendez (Verdun).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que, selon un sondage Léger, 72 % des Québécoises et des Québécois sont favorables à l'idée de taxer davantage les plus riches afin de financer adéquatement les services publics;

QU'elle reconnaisse qu'il est impératif de protéger la population contre les coupes en santé, en éducation et dans les services essentiels;

QU'enfin elle demande au gouvernement du Québec d'étudier la possibilité de créer un impôt sur les grandes fortunes, soit le 0,1 % des plus fortunés de la société, ce qui représente environ 4 000 ménages.

20 mai 2025

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption du principe*

M. Roberge, ministre responsable des Institutions démocratiques, propose que le principe du projet de loi n° 98, Loi modifiant la Loi électorale principalement afin de préserver l'intégrité du processus électoral, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 98 est adopté.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 98 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 236 du Règlement, Mme Roy, ministre de la Famille, propose que le principe du projet de loi n° 95, Loi favorisant l'équité dans l'accès aux services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés dispensés par les titulaires de permis, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 95 est adopté.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 95 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des relations avec les citoyens.

La motion est adoptée.

---

20 mai 2025

---

M. Drainville, ministre de l'Éducation, propose que le principe du projet de loi n° 94, Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Conformément à l'article 100 du Règlement, M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement du débat.

La motion est adoptée.

En conséquence, le débat sur la motion de M. Drainville, ministre de l'Éducation, est ajourné.

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 81, Loi modifiant diverses dispositions en matière d'environnement, ainsi que les amendements transmis par Mme Dufour (Mille-Îles) et M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve).

Les amendements sont déclarés recevables.

Un débat s'ensuit.

Le débat est ajourné.

#### **Débats de fin de séance**

À 18 h 30, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par Mme Setlakwe (Mont-Royal-Outremont) à M. Bélanger, ministre de la Cybersécurité et du Numérique, portant sur le sujet suivant : « Le rôle et les pouvoirs du ministre concernant le dépassement de coût dans le dossier SIFARH en santé ».

À la demande de M. Benjamin, troisième vice-président, M. Bélanger, ministre de la Cybersécurité et du Numérique, retire certains propos non parlementaires.

**20 mai 2025**

---

À 18 h 43, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 21 mai 2025, à 9 h 40.

*La Présidente*

**NATHALIE ROY**

20 mai 2025

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Biron, ministre responsable de la Condition féminine, Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M. Paradis (Jean-Talon), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme) :

(Vote n° 472)

POUR - 101

Abou-Khalil (CAQ)	Charest (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Paradis (PQ)
Allaire (CAQ)	Charette (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Picard (CAQ)
Arseneau (PQ)	Chassin (IND)	Jacques (CAQ)	Poulet (CAQ)
Asselin (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jeannotte (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bachand (CAQ)	Derraji (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Prass (PLQ)
Beauchemin (PLQ)	Déry (CAQ)	Julien (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dionne (CAQ)	Kelley (PLQ)	Provençal (CAQ)
(Prévost)	Drainville (CAQ)	Lachance (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dufour (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Orford)	(Abitibi-Est)	Laframboise (CAQ)	Roberge (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Dufour (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bernard (CAQ)	(Mille-Îles)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Bérubé (PQ)	Duranceau (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Roy (CAQ)
Biron (CAQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blais (CAQ)	Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	Schmaltz (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lemay (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Boivin Roy (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lévesque (CAQ)	Simard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gendron (CAQ)	(Chapleau)	St-Louis (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gentilcore (PQ)	Maccarone (PLQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bourassa (CAQ)	Ghazal (QS)	Malette (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	Marissal (QS)	Tardif (CAQ)
Caire (CAQ)	(Groulx)	Martel (CAQ)	Thouin (CAQ)
Caron (CAQ)	Girard (CAQ)	McGraw (PLQ)	Tremblay (CAQ)
(Portneuf)	(Lac-Saint-Jean)	Montigny (CAQ)	(Dubuc)
Caron (PLQ)	Grandmont (QS)	Morin (PLQ)	Tremblay (CAQ)
(La Pinière)	Grondin (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	(Hull)
Champagne Jourdain (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Nichols (IND)	Zaga Mendez (QS)